

Revue de presse hebdomadaire des journaux

Semaine du 10 au 16 février 2024

Journaux consultés :

Actualités-L'Étincelle

La Pensée de Bagot

La Tribune

Le Reflet du Lac

Sherbrooke.info

Cinq plaintes pour violences sexuelles déposées à la protectrice régionale de l'élève

Par Lilia Gaulin, La Tribune

13 février 2024 à 04h00



Le protecteur de l'élève est en vigueur depuis la fin août 2023. (Jean Roy/Archives La Tribune)

Cinq plaintes pour des actes de violence à caractère sexuel (VACS) ont été déposées à la protectrice régionale de l'élève responsable de l'Estrie et d'une portion de Chaudière-Appalaches depuis le mois d'août.

«Toutes les fois qu'il y a une plainte de violence à caractère sexuel, ça me préoccupe. Une, pour moi, c'est une de trop», lance d'entrée de jeu la protectrice régionale de l'élève, Caroline Audette.

Afin de préserver l'anonymat des plaignants, il n'a pas été possible de savoir si les plaintes pour des cas de violence à caractère sexuel étaient liées à des événements entre des élèves ou entre un élève et une personne en situation d'autorité. Il n'a pas été possible d'obtenir l'âge des plaignants afin de préserver la confidentialité de la démarche.

Lorsque des plaintes pour des VACS sont déposées, elles sont traitées en priorité, assure-t-elle. Mme Audette ajoute que de l'accompagnement est offert aux jeunes et aux parents qui en ressentent le besoin. «On va rapidement faire les démarches dans le milieu scolaire pour faire cesser la situation et voir les mesures à mettre en place pour sécuriser le jeune dans la situation.»

«Quand tout ça est mis en place, on va regarder de façon plus globale la situation, ajoute-t-elle. Qu'est-ce qui a été fait en prévention? Est-ce que le plan de lutte est à jour? Est-ce qu'il y a des suivis? Au besoin, on va émettre des recommandations pour que des améliorations soient mises en place pour renforcer le milieu.»

En Estrie, Caroline Audette est responsable de la protection des élèves pour les Centres de services scolaires des Sommets, des Hauts-Cantons, de la Région-de-Sherbrooke et du Val-des-Cerfs, des écoles privées ainsi que de la commission scolaire Eastern-Township. Pour Chaudière-Appalaches, elle peut être appelée à traiter des plaintes concernant les établissements des Centres de services scolaires de la Beauce-Etchemin et des Appalaches ainsi que pour les écoles privées Let's Go, Vision Beauce et Jésus-Marie de Beauceville.

[Le protecteur de l'élève est un mécanisme de traitement des plaintes et des signalements en éducation qui est entré en vigueur à la fin août.](#) Le protecteur national de l'élève, Jean-François Bernier, est à la tête d'une équipe de 17 protecteurs régionaux.

Écoute des besoins

Lorsqu'une plainte pour un motif de nature sexuelle est déposée au protecteur de l'élève, l'ombudsman de l'éducation commence son enquête en écoutant le témoignage de la personne plaignante. «On va commencer par entendre cet élève dans ce qu'il vit et dans ce qu'il est prêt à dévoiler. On n'est pas là pour pousser quoi que ce soit ou pour avoir un détail qui n'est pas nécessaire», explique la protectrice de l'élève pour la région des Appalaches et des Cantons-[de-l'Est].

Le protecteur de l'élève analyse notamment les besoins de l'élève.

«Ça pourrait être un jeune qui aurait besoin d'être accompagné pour rencontrer l'école ou pour être capable de nommer les mesures nécessaires pour qu'il soit à l'aise de retourner en classe ou de marcher dans les corridors.»

– Caroline Audette

La direction de l'école est aussi mise au courant, assure-t-elle. «Très rapidement, dans la journée même, on contacte les personnes pour agir et bien comprendre les besoins du jeune.»

Le protecteur de l'élève peut avoir une obligation légale de contacter la DPJ en cas de violence à caractère sexuel.

Selon la Loi sur la protection de la jeunesse, toute personne est tenue de signaler à la DPJ lorsqu'elle a un motif raisonnable de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est compromis.

Le protecteur de l'élève ne remplace pas les policiers, note-t-elle. Le protecteur de l'élève peut également effectuer des références auprès de certains organismes aux victimes de VACS.

La collaboration au rendez-vous

Caroline Audette, tout comme les autres protecteurs de l'élève, a un pouvoir d'enquête. «Dans tous les dossiers que j'ai eu à traiter, quand j'ai eu à demander des documents, des rencontres ou des informations spécifiques pour faire la lumière sur les situations, j'avais une bonne collaboration.»

La majorité des recommandations qu'elle a émises ont été acceptées, explique-t-elle.

En date du 5 février, 125 requêtes lui avaient été transmises depuis son entrée en fonction le 28 août, confirme-t-elle. «Trente-quatre ont mené à des plaintes et 91 étaient plus des demandes de renseignements et d'assistance.» Une plainte peut avoir plusieurs motifs, rappelle Mme Audette.

Les questions concernant les règles de conduite, les politiques et les règlements ainsi que les mesures de sécurité sont des sujets qui reviennent assez fréquemment sur la table de Mme Audette. Le classement de l'élève a été un motif soulevé plus souvent en début d'année scolaire. Les VACS font aussi partie des motifs qui ressortent le plus.



Caroline Audette est la protectrice régionale de l'élève pour l'Estrie et une partie de Chaudière-Appalaches. (Protecteur national de l'élève)

Un protecteur qui doit être connu

Il est crucial que la population, les élèves et les parents connaissent la procédure de plaintes, selon elle. «Il existe une procédure en place pour aller cogner à une porte si quelque chose ne va pas, s'il y a une insatisfaction ou si on pense que les droits de l'élève ou du parent ne sont pas respectés en lien avec les services scolaires.»

La procédure de plainte comporte trois étapes. Pour commencer, la plainte doit être déposée à la personne directement concernée ou à son supérieur immédiat. Ce dernier a dix jours ouvrables pour répondre. Ensuite, si l'insatisfaction persiste, elle peut s'adresser directement au responsable du traitement des plaintes de son centre de services scolaire, de sa commission scolaire ou de son établissement d'enseignement privé. À ce stade, le responsable a 15 jours pour répondre.

Enfin, la demande peut être transmise par la suite au protecteur régional de l'élève s'il y a toujours une insatisfaction.

«Le protecteur régional de l'élève a 20 jours ouvrables pour examiner votre plainte. Il formule les recommandations au centre de services scolaire, à la commission scolaire ou à l'établissement d'enseignement privé», indique-t-on sur le site du Protecteur national de l'élève.

«Le Protecteur national de l'élève a cinq jours ouvrables pour informer le protecteur régional de l'élève de son intention d'examiner la plainte. S'il décide d'examiner la plainte, il a 10 jours ouvrables pour en terminer l'examen et substituer ses conclusions ou ses recommandations à celles du protecteur régional de l'élève», ajoute-t-on.

Lors de situation de violence à caractère sexuel, le protecteur régional de l'élève peut être contacté directement, mentionne Caroline Audette.

À ses yeux, le protecteur de l'élève est bien accueilli par les Québécois. Elle souhaite que le protecteur de l'élève devienne une référence. «Je suis bien consciente qu'il y a encore beaucoup de travail pour faire connaître la procédure des plaintes. Il y a encore du travail à faire, mais il y a une bonne réception jusqu'à maintenant.»

Blagues funèbres sur TikTok: ouvrez le dialogue, dit un expert

Par Lilia Gaulin, La Tribune

13 février 2024 à 15h09 | Mis à jour le 14 février 2024 à 05h44



Des Centres de services scolaires à travers le Québec ont envoyé des messages préventifs aux parents en raison de vidéos circulant sur TikTok abordant le suicide dans le but d'obtenir des fleurs pour la Saint-Valentin. (123RF)

Au moment où des blagues «funèbres» à propos du suicide et de la Saint-Valentin circulent notamment sur TikTok, les parents sont invités à interpeller directement leurs enfants concernant les diverses tendances numériques.

Le Nouvelliste rapportait mardi matin que des vidéos TikTok incitant au suicide afin de recevoir des fleurs pour la Saint-Valentin avaient semé l'inquiétude auprès de Centres de services scolaires. Après vérification, il ne s'agit pas d'un défi mais plutôt d'un contenu qui se voulait humoristique.

Après avoir indiqué à *La Tribune* que les vidéos entourant la Saint-Valentin et le suicide n'avaient pas été portées à son attention, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke s'est finalement ravisé en après-midi en transmettant un message de sensibilisation aux parents.

«Notre intention n'est pas de vous alarmer, mais simplement de vous informer de l'existence de ce défi afin que vous puissiez être à l'affût de tout comportement inhabituel chez votre enfant. Ainsi, nous vous invitons à discuter avec votre jeune, à vous assurer qu'il se sente bien, à vous intéresser à ce qu'il visionne sur les réseaux sociaux», mentionne la communication signée par Donald Landry, directeur du secrétariat général et des communications au CSSRS.



Bonjour,

Nous venons d'être informés qu'un défi incitant les jeunes à s'enlever la vie le 13 février pour recevoir des fleurs le 14 février circule actuellement sur le réseau social TikTok.

Nous avons jugé important de vous prévenir rapidement puisqu'il s'agit d'un défi qui incite à passer à l'acte demain.

Notre intention n'est pas de vous alarmer, mais simplement de vous informer de l'existence de ce défi afin que vous puissiez être à l'affût de tout comportement inhabituel chez votre enfant.

Ainsi, nous vous invitons à discuter avec votre jeune, à vous assurer qu'il se sente bien, à vous intéresser à ce qu'il visionne sur les réseaux sociaux.

Ce message est un de prévention et de sensibilisation.

Merci de votre collaboration,

Donald Landry

Secrétaire général

Directeur des services du secrétariat général et des communications

Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Le message transmis par le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke aux parents. (Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke)

Ce n'est cependant pas la première fois que des vidéos de la sorte circulent sur les réseaux sociaux, indique le professeur à la Faculté d'éducation de l'Université de Sherbrooke, Mathieu Bégin. Il nomme en exemple le Momo Challenge ainsi que le défi de la baleine bleue.

«Qu'est-ce que ces situations ont en commun? On en entend parler pendant une semaine en mode panique et après ça on n'en entend plus parler. [...] Ça fait couler beaucoup d'encre en peu de temps et finalement ça disparaît. Au final, est-ce qu'il y a réellement un grand nombre de jeunes qui sont victimes de ces phénomènes? Je ne pense pas que ce soit documenté, mais de la manière que c'est rapporté par les médias d'information, ç'a toujours l'air beaucoup plus gros en amplitude que ce l'est réellement.»

Il ajoute ne pas minimiser les risques associés à ce phénomène.

Tout comme le CSSRS, le Centre de services scolaire des Sommets a envoyé une communication aux parents à propos de cette tendance sur les réseaux sociaux. «Nous avons aussi transmis dans nos milieux les outils que la [Direction de la santé publique] nous a fournis lors de la Semaine nationale de prévention du suicide (4 au 10 février).»

Le Centre de services scolaire des Hauts-Cantons confirme que son personnel a été mis au courant de la situation. «Les directions d'établissements et nos professionnels ont été informés ce matin [mardi] à propos de ce défi et demeurent à l'affût», mentionne le service des communications.

«Nous avons de la sensibilisation qui est faite auprès des jeunes concernant les bonnes pratiques et la vigilance à adopter quant au web», ajoute-t-il.

Ouvrir le dialogue

L'éducation aux médias numérique passe par le dialogue, selon le professeur. Les questions doivent être abordées directement avec les jeunes en plus de les questionner à savoir s'ils en ont entendu parler. «Connais-tu le phénomène? Comment te sens-tu par rapport à ça? As-tu l'impression que ç'a eu un effet sur toi? Est-ce que les gens en parlent à l'école?» donne-t-il en exemple.

«La pire erreur est de ne pas en parler et de rester dans l'inquiétude.»

– Mathieu Bégin

Le dialogue peut réduire les craintes de certains parents, explique-t-il. Les parents doivent également montrer l'exemple à leurs enfants en matière de réseaux sociaux pour favoriser l'éducation au numérique.

«La technoférence est quand la technologie fait interférence entre le parent et l'enfant. L'enfant et l'adolescent doivent sentir que leur parent est tout à fait disposé à l'écouter. De plus en plus, les parents ont les yeux rivés à leur écran aussi. Ça fait en sorte que les jeunes sont moins ouverts à l'idée de se confier à leur parent, car ils ne les sentent pas disposés à les écouter.»

Tant l'école que la famille doivent jouer un rôle pour l'éducation au numérique. «Faire de l'éducation numérique à l'école ne veut pas dire écouter des vidéos sur YouTube à longueur de journée. Ça peut être simplement de montrer une vidéo aux élèves et de les faire réagir. De les interroger sur le commentaire qu'ils pourraient laisser à la vidéo. Après ça, on peut les sensibiliser à la question du respect d'autrui en ligne et de la fiabilité de l'information.»

Les effets de l'éducation au numérique ne sont pas encore très documentés, mentionne-t-il.

«Ceux qui la pratiquent sont convaincus qu'ils abordent des différences avant et après chez leurs élèves. Ça ne veut pas dire que ça a un gros impact, mais ça sensibilise.» Bien que les ressources soient accessibles pour les enseignants en matière d'éducation numérique, peu osent les utiliser en classe, note M. Bégin.

«On ne se sait pas ce qui se fait dans les écoles [au Québec], mais j'ai l'impression qu'il ne se fait pas grand-chose. Peut-être que j'ai tort, mais d'après les échos que j'ai, les personnes enseignantes sont assez réticentes à en faire, car c'est un sujet quand même sensible.»

Le centre canadien de littéracie aux médias numériques Habilo Medias ainsi que le Conseil supérieur de l'éducation aux médias sont deux ressources jugées «pertinentes» par M. Bégin tant pour les parents que les enseignants.

La directrice du Réseau Enfants-Retour, Mélanie Aubut, est elle aussi d'avis que la communication est la clé en matière d'éducation aux médias, et ce, pour tous les réseaux sociaux. *La Presse* révélait mardi que les risques de sextorsion étaient présents sur cette application de rencontre destinée aux adolescents.

«Que ce soit Wizz ou une autre application, je pense que la problématique reste la même. On est très au courant. Si on supprime Wizz, une autre application va prendre sa place. Pour nous la communication avec ses enfants reste la clé. Les parents doivent être outillés pour bien accompagner leurs jeunes à utiliser internet en toute sécurité.»

Ne pas banaliser le suicide, selon JEVI

La directrice générale de JEVI-Estrie, Tania Boilar, martèle que même si cette vidéo s'avère plus une blague qu'un défi en soi, le suicide ne doit pas être banalisé.



La directrice générale de JEVI-Estrie, Tania Boilar (Jessica Garneau/Archives La Tribune)

Cette vidéo n'est pas un sujet qui a été abordé dans les interventions en Estrie, mentionne-t-elle. Cependant, divers partenaires jeunesse de l'organisme ont appelé à la vigilance. «Même si ce n'est pas un réel défi et que c'est plutôt une blague de mauvais goût, je trouve ça quand même dérangeant. Si je me mets dans les pieds de quelqu'un qui est déjà vulnérable au suicide ou qui a perdu quelqu'un par suicide et qui voit ce genre de blague passer, ça peut avoir des effets néfastes quand même.»

«Le suicide ne devrait pas être le sujet d'une blague.»

– Tania Boilar

Alors que les enjeux liés aux réseaux sociaux sont nombreux, elle invite les parents à être attentifs aux signes envoyés par leurs enfants. «C'est complexe les médias sociaux. Ça va tellement vite. C'est dur parfois de se maintenir à jour. Je pense que comme parent, quand des situations comme celle-ci se produisent, c'est peut-être juste d'ouvrir l'oreille encore plus et d'ouvrir la communication avec son jeune si on voit qu'il parle de ce challenge, qu'il s'y intéresse, et ce, même si c'est à la blague.»

Des signes de détresse peuvent être perçus chez les personnes qui pensent au suicide comme l'isolement, des symptômes d'anxiété ou de dépression voire les messages directs.

«Si on sait que notre jeune est déjà vulnérable, car il a déjà parlé d'idées suicidaires ou a déjà fait une tentative de suicide, il faut augmenter [sa] vigilance.»

Les demandes de service sont en augmentation pour les jeunes du primaire et du secondaire, explique Mme Boilar. «Dans les dernières statistiques de l'INSPQ, on voit particulièrement que chez les adolescentes qu'il y a une augmentation des hospitalisations pour les tentatives de suicide ou idéation suicidaire. Je pense qu'il y a une vulnérabilité chez les jeunes femmes. Ça fait écho dans nos services.»

Si vous pensez au suicide ou vous vous inquiétez pour un proche, des intervenants sont disponibles pour vous aider partout au Québec en tout temps.

Téléphone : 1 866 APPELLE (277-3553) ou texto : 535353

CENTRE D'ART DE RICHMOND

SPECTACLES À VENIR



Billets en vente au centredartderichmond.ca



L'interdiction de circuler en véhicules hors route dans les rues est toujours en vigueur à Windsor

Windsor — La Ville de Windsor tient à rappeler à ses citoyens qu'il est interdit de circuler dans les rues de la ville en véhicules hors route de type quad ou côte-à-côte. La réglementation municipale concernant l'utilisation de ce type de véhicules est inchangée et l'interdiction est donc toujours en vigueur.

Dans les derniers mois, des démarches ont été entreprises par le Club Quad de la MRC du Val-Saint-François auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable pour l'accès à des tronçons de routes provinciales dans le secteur afin de raccorder des portions de sentiers.

C'est dans cette optique que le conseil municipal de la Ville de Windsor a adopté le 18 décembre dernier une résolution appuyant la demande formulée par le Club Quad de la MRC du Val-Saint-François au ministère des Transports et de la Mobilité

durable afin d'autoriser l'accès des membres FQCQ aux sentiers fédérés par les rues de la municipalité pour la période hivernale du 1er décembre 2023 au 1er avril 2024.

Bruno Vachon, directeur général de la Ville de Windsor, tient toutefois à rappeler que « cette résolution ne signifie pas que les véhicules hors route sont autorisés à circuler tous azimuts dans les rues de la Ville de Windsor. L'article 132 du règlement général de la Ville de Windsor interdisant la circulation des véhicules hors route dans les rues, sur les trottoirs et dans les parcs de la ville, reste en vigueur. »

Un projet en cours d'analyse

Parallèlement à la demande faite au ministère par les représentants du Club Quad du Val-Saint-François, M. Vachon et M. Mario Leclerc, conseiller municipal au siège No 2

ont également rencontré des représentants du club. M. Vachon indique que « nous avons été approchés par le club pour faciliter l'accès à certaines rues de la ville pour leurs membres. Nos équipes sont présentement en train d'évaluer la situation afin de voir si des modifications au règlement pourraient être envisagées pour accommoder les utilisateurs sans perturber le trafic routier, et en réduisant l'impact d'éventuelles nuisances pour l'ensemble des citoyens. »

La modification d'un règlement municipal nécessite plusieurs étapes et prend un certain temps avant d'être en application. C'est pourquoi nous rappelons aux utilisateurs de véhicules hors route que la réglementation actuelle demeure inchangée pendant la période de révision, et ce jusqu'à l'adoption d'un nouveau règlement modifié.

ÉCOLE DE L'ARC-EN-CIEL

Une campagne de financement bien réussie !

Ghislain Allard
redaction@actualites-letincelle.com

Saint-François-Xavier-de-Brompton — Une campagne de financement aura permis aux parents de l'école de l'Arc-en-ciel de Saint-François-Xavier-de-Brompton d'amasser une somme de 2000 \$.

La collecte de contenants consignés (canettes et bouteilles) s'est déroulée le samedi 20 janvier dernier.

Au départ, les parents ont mis en place le comité O.P.P. (organisme de participation des parents). « C'est un comité formé de parents de l'école de l'Arc-en-ciel de Saint-François-Xavier-de-Brompton. Nous sommes là pour soutenir l'école dans certains besoins. Nous consacrons du temps pour aider à l'organisation de certaines activités à l'école comme à Noël et à la fin de l'année scolaire. Nous donnons de notre temps pour aider certains projets », de dire Cindy Boisvert, présidente de l'O.P.P. de l'école de l'Arc-en-ciel.

L'O.P.P. s'est également donné comme mandat d'organiser à l'occasion des campagnes de financement pour aider et soutenir certains projets que l'école souhaite mettre de l'avant.

« Cette fois, nous avons décidé d'y aller avec une collecte de contenants consignés. C'est la première fois que nous allons dans ce sens. Nous avons donc récupéré les canettes et les bouteilles en votre ainsi que les bouteilles de plastique », précise Mme Boisvert.

« Au retour des Fêtes, c'est un moment propice pour ce genre de collecte. Nous avons amassé 70 sacs de canettes », sou-

tient Cindy Boisvert.

L'argent recueilli servira à acheter du matériel pour que les jeunes puissent jouer dans la cour d'école. Elle a été remise à la direction de l'école.

« L'organisation tient à remercier Eugène Bérubé pour le camion de Recycan qui a facilité le transport des matières recyclables, Virginie Fortin et le Café Fabulé pour l'emplacement central facile d'accès, gonflable.ca qui ont prêté un jeu pour la visibilité ainsi que Provigo de Windsor qui a accepté de prendre la grande quantité de bouteilles vides pour la consigne », mentionne Mme Cyndi Boisvert.

« Quand nous avons le soutien de la communauté pour ce genre de collecte, ça donne le goût de le refaire. C'était aussi un beau geste pour l'environnement », affirme-t-elle.

L'organisme tient à remercier Eugène Bérubé pour le camion de recycan qui a facilité le transport des matières recyclables, Virginie Fortin et le Café Fabulé pour l'emplacement central facile d'accès, gonflable.ca qui a prêté un air dancier pour la visibilité ainsi que Provigo de Windsor qui a accepté de prendre la grande quantité de bouteilles vides pour la consigne



Marie-Pier Landry, Marie-Josée Drouin, Kathia Fontaine Frappier, Karine Leblanc, Léo-Olivier Boisvert (élève de l'école) Cindy Boisvert, et Isabelle Veilleux. Un membre était absent : Stéphanie Coté, qui complète le comité.

Le Centre de formation professionnelle EXPÉ

« Le monde est en constant changement, et depuis quelques années, il évolue à vitesse grand V dans plusieurs domaines. Pour nous démarquer et suivre le rythme de cette évolution, nous nous devons d'innover dans nos approches et nos offres en tant qu'organisation ou entreprise. Le **Centre de formation professionnelle EXPÉ** fait partie des organisations scolaires à se démarquer en termes de modalités flexibles d'enseignement avec ses formations en ligne ou à distance, ses projets de formations rémunérées à 100% ainsi que son offre de programmes en concomitance qui permet la double diplomation (parcours suivis simultanément du

diplôme d'études secondaires et du diplôme d'études professionnelles). Également, il allie ses pratiques pédagogiques novatrices à des contenus de qualités basés sur les nouvelles technologies. Sa collaboration avec plusieurs entreprises de la région le mène à travailler et développer certains aspects de ses programmes afin de mieux répondre aux changements amorcés vers l'automatisation; une technologie de l'industrie 4.0. Dans cette évolution rapide, nous remarquons également un virage dans les entreprises au niveau de leur approche avec les employés. On vise le bien-être du personnel ainsi que la rétention de celui-ci. »

Bâtis ton avenir dans un domaine stimulant



Viens vivre l'EXPÉRIENCE!

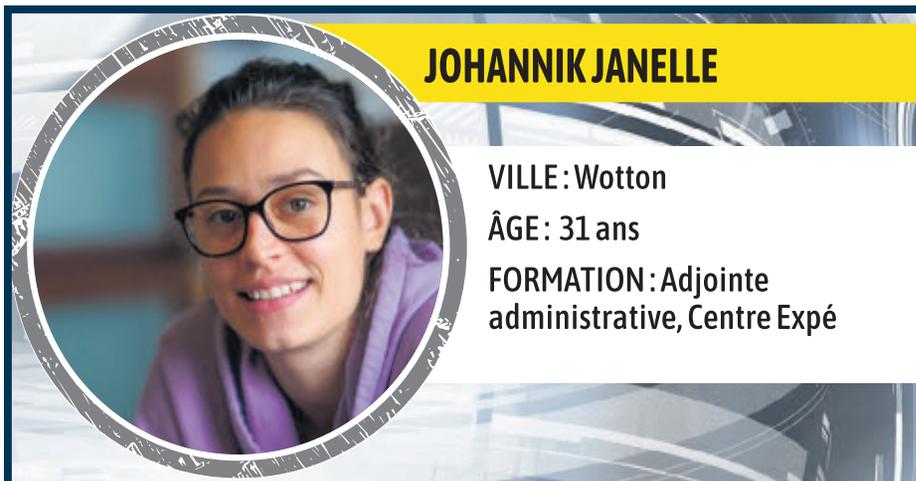
Pour information:

819-879-0769

centreexpe.ca

centre.expe@cssds.gouv.qc.ca

[f/centreexpe](https://www.facebook.com/centreexpe)



JOHANNIK JANELLE

VILLE: Wotton

ÂGE: 31 ans

FORMATION: Adjointe administrative, Centre Expé

PARCOURS

Johannik a entamé sa formation dans le but de trouver un emploi dont l'horaire lui permettrait davantage de profiter de ses moments en famille. Depuis le début de son parcours scolaire au Centre Expé, elle s'est impliquée dans le Comité social de sa classe et a participé à diverses activités visant, entre autres, à encourager les jeunes à poursuivre leurs études. « Malgré le fait que le cours se donne en ligne, nous développons une proximité réelle avec les gens que nous côtoyons en participant à plusieurs événements », dit-elle. « Tout au long de mon parcours, malgré certains doutes, questionnements ou embûches, j'ai toujours été écoutée, appuyée et outillée pour continuer mes études ». L'étudiante nous souligne l'importance du lien de confiance créé avec

le personnel scolaire dans l'obtention de son diplôme.

AVENIR

Toujours en cours de formation, Johannik obtiendra incessamment son deuxième diplôme et pourra, par la suite, intégrer le marché du travail. « Faire mon stage en milieu d'emploi a, pour ma part, validé mon choix de formation. Ça me permettra également de travailler au sein d'un organisme qui me passionne et qui me valorise ». La jeune femme nous mentionne qu'elle ne se serait pas vu étudier dans un autre centre que le Centre Expé et elle encourage les gens à s'y inscrire si cette opportunité se présente à eux.



ADAM RAHMAN

VILLE: Sherbrooke

ÂGE: 23 ans

FORMATION: DEP en usinage, Centre de formation Professionnelle Expé, Val des Sources.

PARCOURS

Adam a exploré différentes formations avant de s'arrêter sur la formation professionnelle. Du cégep en sciences pures et appliquées, il passé en commerce et en physiologie à Saint-Lambert. Par la suite, il a vogue vers l'Université Bishop's à Lennoxville, où il a étudié les liberal arts pendant 15 mois, pour finalement se rendre compte qu'il préférerait apprendre un métier et travailler de ses mains et réaliser des projets.

beaucoup motivé. J'ai aussi participé à la compétition en usinage des olympiades québécoises de la formation professionnelle 2023, en mai dernier. J'ai décroché la médaille d'or avec beaucoup de fierté. » Adam étudie un métier très en demande en région. Son message aux intéressés.e.s : « Je vous encourage à suivre ce DEP en usinage, l'environnement est dynamique et les professeurs sont dévoués. »

AVENIR

Il a ainsi postulé chez Engrenages Sherbrooke, un emploi à partir duquel il pouvait commencer un programme de DEP en Usinage. L'employeur engage des étudiants pour les former, en collaboration avec le Centre Expé. Pour suivre son DEP, Adam voyage de Sherbrooke à Val des Sources.

Le parcours d'Adam est assez exceptionnel. Il a suivi le phare qui l'a éclairé jusqu'à chez Engrenages Sherbrooke, une entreprise qui forme et encourage les jeunes à se dépasser. « Je remercie mon employeur d'avoir eu confiance à mes aptitudes. Il a vu en moi un homme déterminé qui veut se dépasser. » Adam aimerait d'ailleurs gravir les échelons pour s'épanouir dans cette belle entreprise.



AUDREY BERNIER GRENIER

VILLE : Saint-Denis de Brompton
ÂGE : 24 ans
FORMATION : DEP en soudure/
montage
DEP en Esthétique au
centre 24 juin, Sherbrooke



FRANCE DUPUIS

VILLE : Racine
ÂGE : 52 ans
FORMATION : ASP en soudure,
Centre Expé, Windsor

PARCOURS

Le parcours d'Audrey est atypique peu commun passer de l'esthétique à la soudure. Elle a travaillé quatre ans dans le domaine de la beauté. Elle a vu que ce n'était pas cette voie qui était tracée pour elle. Elle a vu sur les réseaux sociaux le cours de soudage-montage. Elle a toujours vu le domaine de la soudure de près ou de loin, car son père est soudeur/mécanicien. «j'avais le désir de fabriquer de mes mains et mon côté perfectionniste m'a suivi de l'esthétique jusqu'à la soudure.» le cours était de deux ans elle a poursuivi son travail chez l'employeur du moment pendant quelque mois et après elle a été engagé chez Courtval . Ç'a permis à Audrey de travailler à temps partiel et de faire ces études. Intégré une cohorte qui est majoritairement masculine n'a pas toujours été facile pour Audrey. Elle a eu l'aide de

l'organisme pour femme Cime qui vient en aide aux femmes qui vont vers un métier non traditionnel. « une intervenante venait à l'école me rencontrer, elle a aussi parlé au groupe pour expliquer ce que je vivais. Le stress de performer auprès d'un milieu masculin ç'a aidé à mon intégration auprès de la cohorte. »

AVENIR

« pour moi l'entreprise Courtval s'est ma 2e maison. Je n'avais pas confiance en moi au départ. Maintenant j'ai trouvé ma place. Je mène des projets de front, j'ai plus de responsabilités. Courtval a investi dans mon savoir et je leur en remercie énormément. »

PARCOURS

France a été opératrice de presse, manœuvre sur chaîne de montage pour d'autres entreprises. « j'ai toujours été fasciné par la soudure, mon conjoint est soudeur de métier. À la maison ,il fait des projets, je le suivais souvent dans son atelier et je lui posais une tonne de questions». Chez Courtval, France a trouvé des employeurs à l'écoute, des employeurs qui voient le potentiel de leur travailleur. « j'avais le potentiel et la détermination pour entreprendre ce cours en soudage». Avec l'appui de l'entreprise j'ai fait 3 mois de théorie au Centre Expé à Windsor et 3 mois alternance travail-étude. « j'ai toujours senti l'appui de mes collègues et de mon conjoint ainsi que de mon employeur Courtval». Le Centre Expé reconnaît les acquis et les compétences et vous dirige dans la bonne direction.

AVENIR

Courtval est une belle entreprise pour développer son plein potentiel. Une belle équipe de travail, ils sont toujours prêts à vous aider en cas de besoin. Le salaire est compétitif et les conditions de travail sont excellentes.

Ses 660 heure le court complet travaille études au centre expe et ses complet avec stage.

ENTREPRISE
COURTVAL Inc.
Équipements industriels sur mesure

Entreprise Courtval est à la recherche de:

- Dessinateur industriel • Concepteur mécanique sénior;
- Peintre industriel • Soudeur/monteur.

Les avantages **COURTVAL** :

- Une ambiance dynamique et agréable;
- Une équipe de dimension humaine;
- Salaire très compétitif selon expérience;
- Poste permanent de jour, 40 heures par semaine;
- Horaire flexible, possibilité de travail hybride (pour les postes de bureaux);
- Des outils de conception à la fine pointe;
- Jour d'anniversaire payé en congé, mobile dans l'année calendrier;
- Régime d'assurance collective et programme PAE;
- Contribution de l'employeur à un REER collectif;
- Possibilité d'avancement;
- Activités sociales;
- Et plus encore.

Envoyez votre CV à reception@courtval.com

5697, Chemin de l'Aéroport, Valcourt, Québec, JOE 2L0

Tél. : (450) 532-4388 - Téléc. : (450) 532-4377 www.courtval.com - Courriel : service@courtval.com



Les Cantonniers en visite au curling

Les joueurs des Cantonniers M18 AAA ont profité de la soirée du Super Bowl, dimanche dernier, pour aller à la rencontre des membres du Club de curling de Magog et faire de la sensibilisation sur la consommation d'alcool via la conduite automobile, lors d'événements festifs. Les hockeyeurs posent ici en compagnie de la présidente du Club de curling, Suzanne Courmoyer (à gauche) et de la vice-présidente Jacinthe Loiselle (à droite). (Photo gracieuseté - Club de curling de Magog)



Don de 5000 \$ au Frigo communautaire

La Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog a décidé de soutenir la mission du Frigo communautaire d'Eastman en lui versant un don de 5000 \$. Cet argent permettra à l'organisme de continuer à offrir de l'aide alimentaire aux résidents d'Eastman et des environs. De gauche à droite, on reconnaît Alain Paquette (cofondateur et président du Frigo), Katy Lessard (conseillère coopération et communications à la Caisse) et Daniel Marcotte (VP, Relations extérieures). Pour plus d'info, visitez le site frigoeastman.org. (Photo gracieuseté - Caisse du Lac-Memphrémagog)



32 000 \$ à la Fondation Christian Vachon

Bonne nouvelle pour la Fondation Christian Vachon qui a reçu un « coup de pouce » de 32 037 \$ à la suite de la campagne des Biscuits Sourire Tim Hortons, qui se tenait en novembre dernier. Grâce à l'implication des partenaires et bénévoles, la région de l'Estrie s'est classée parmi les trois premières places au Québec pour la vente de biscuits. Félicitations à tous ! (Photo gracieuseté)

Identifier les arbres en hiver

Quelques habitués du Marais de la rivière aux Cerises ont eu l'occasion de suivre un atelier sur l'identification des arbres en hiver, le 10 février dernier. Offerte par le professeur de l'Université de Sherbrooke, Patrice Bourgault, cette formation se déroulait successivement à l'intérieur du Centre d'interprétation et ensuite dans les sentiers du marais. À noter que M. Bourgault est aussi l'auteur du livre « Arbres et arbustes du Québec : guide d'identification des principales espèces de feuillus en hiver ». (Photo gracieuseté - Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises)



Les Cantonniers triomphent à Acton Vale

Les Cantonniers de Magog M18 B ont causé une belle surprise en remportant les grands honneurs du 53e Tournoi provincial M18 d'Acton Vale, dimanche dernier. Après avoir subi deux défaites d'entrée de jeu, les Magogois ont complètement renversé la vapeur en décrochant quatre victoires consécutives, dont une de 3-2 en grande finale face aux Mousquetaires-3 de Saint-Hyacinthe. Fait à souligner, les Cantonniers s'étaient inclinés 8-1 face à Saint-Hyacinthe à leur deuxième match. Voilà ce qui s'appelle prendre sa revanche. (Photo gracieuseté)





GALA de la PERSÉVÉRANCE



École secondaire de La Ruche

Chaque année, l'équipe de l'école secondaire de La Ruche tient à souligner les élèves qui se démarquent par leur attitude positive, leurs efforts soutenus, leur persévérance et leur engagement scolaire. Pour l'occasion, un comité organise un gala de la persévérance scolaire afin d'honorer ces jeunes inspirants. Lors de cette cérémonie, chaque élève reçoit un certificat témoignant de sa persévérance ainsi qu'une lettre de recommandation signée de la direction de l'école. C'est avec beaucoup de fierté que l'école secondaire de La Ruche vous dévoile les récipiendaires pour l'année scolaire 2023-2024.

PREMIER CYCLE

Maël Allard-Demers
Éléonore Ashby Mulimbi
Amy Asselin
Kateri Bélanger
Jules Bergeron
Mirko Bergeron
Charles-Antoine Bernier
Emerick Bérubé
Mathieu Bérubé
Ève Bilodeau
Lucas Boisvert-Marcotte
Cédric Bombardier
Philip Bouchard
Antoine Brulotte
Anthony Brûlotte

William Bruneau
Romie Champagne
Edward Combout Grillet
Louis-David Daigle
Marie-Lee Dame
Nathan Danella
Maxime Desautels
Chloé Deshaies
Olivier Donahue
Maya Dubois
Chloé Ducas
Tia Filion
Koralay Filteau
Édouard Gagnon
Anne-Florence Gauthier
Loïc Gauthier-Caya
Léa Genesse
Erika Gibbs-Lemelin

Elle Gosselin
Coralie Grimard
Laurane Guillette
Florence Guy
Issabella Hall
Kalvin Jacques
Léonard Johns
Elodie Lacoste
Erika Lafleur
Tommy Lagueux
Sam Lamoureux
Rosalie Laroche
Nicolas Leblanc
Maëlie Leclerc
Adan Lemay
Arthur L'heureux
Séréna Lord
Adam Lussier

Leopold Mainka-Ruck
Anthony Marcoux
Pénélope Martin
Anaïs Morin
Nicolas Paradis
Marilou Philibert
Eloi Robert-Audet
Manoah St-Amant
Abygail St-Jacques
MacKenzie St-Martin
Easton Surprenant
Olivia Turgeon
Lauralie Vachon
Édouard Veilleux

DEUXIÈME CYCLE

Laury Arès
Tristan Aubé
Vicky Bedard-Gaulin
Edouard Béland-Frenière
Jérémy Bergeron
Marika Bergeron
Méryka Bernard
Maëlla Bernier
Aleks Bonte
Wilfrid Bouchard
Abygail Boudreau
Emrick Boulrice
Mélodie Bourdages
Léa-Roxan Bourque
Rosalie Bouthot
Jessie Bullock
Édouard Caron
Élyan Casavant

Alistair Daigneault
Sophie De Blois
Justine Desjardins
Léa Deslandes
Rafaël Drouin
Hubert Duranleau
Élyanna Falardeau
Logan Fauteux-Smith
Océane Filteau
Édouard Fleury
Nicolas Fortin
Maxime Fyfe
Alizée Gaudet-Giard
Dorothée Gaudreau
Jasmélie Gendron
Cédric Giroux
Malièna Goulet
Alice Grisé
Noémie Guimond Provost
Alida Haché
Kassandra Heath Pothier

Mika Jubinville
Kyan Labbé
Fée Lacasse
O'orianka Lafleur
Loïck Lajeunesse
Olivia Lambert
Olivier Landry
Raphael Lapointe
Sarah Lapointe
Jolyanne Larouche
Benjamin Latendresse
Émile Laverdure-Vachon
Sarah-Maude Leblanc
Maïa Ledoux Lessard
Xandre Michel Losier
Camille Mailhot
Laurie Mailhot
Antoine Mathieu
Summer Medeleian
Alexis Paquin
Noémie Perron

Antoine Philibert
Berlin Price
Britanie Quévillon
Delphine Ravel
Vincent Richard
Jonathan Roberge
Alicia Robert
Aryane Robert
Eva Roy
Nelly Roy
Frédérique Simard
Misha Talbot Miousse
Akim Tétreault
Thomas Tremblay
Hugo Tremblay
Justin Trotter
Louanne Vachon
Kathleen Vallières

Les Cantonniers résistent aux Grenadiers

PATRICK TRUDEAU

p Trudeau@lerefletdulac.com

HOCKEY M18. Si les Cantonniers ont sauvé les meubles le week-end dernier, ils le doivent en partie à leur gardien Kyan Labbé, un acteur important de la victoire de 3-1, face aux Grenadiers de Châteauguay, dimanche à l'aréna de Magog.

Labbé a bloqué 39 des 40 tirs en sa direction et a réalisé quelques petits miracles en fin de rencontre, pour empêcher les visiteurs de créer l'égalité.

Cette victoire a permis aux Magogois de conclure la fin de semaine sur une bonne note, après la défaite de 5-4 encaissée deux jours plus tôt à Saint-Hyacinthe.

La performance de Kyan Labbé n'était toutefois pas un moment unique dans l'actuelle saison des Cantonniers. Depuis le début du calendrier, le vétéran gardien accumule les bonnes performances et se situe dans le top 5 des différentes statistiques reliées aux cerbères de la Ligue M18 AAA du Québec.

Il domine notamment pour la moyenne de buts alloués (1,93) et le taux d'efficacité (0,936), en plus d'être troisième pour le nombre de victoires (15).

Fait à noter, il est également le meneur pour les minutes de pénalité (10) parmi tous les joueurs de sa position!

L'entraîneur-chef des Cantonniers, Samuel



Le gardien Kyan Labbé domine dans plusieurs catégories de statistiques depuis le début de la saison. (Photo archives - Marco Bergeron)

Collard, a reconnu l'apport de son vétéran gardien dans les succès de l'équipe.

Mais il a tenu à rappeler que son autre portier, Alexandre Raymond, avait lui aussi fait sa large part cette saison. « Alex se retrouve un peu dans l'ombre de Kyan, qui se démarque par son style spectaculaire. Mais il a quand même joué de gros matches récemment et il a même

été élu notre joueur défensif par excellence de janvier, grâce entre autres à un taux de 0,930 », a précisé le pilote magogois.

« Notre entraîneur des gardiens, Alex Carrier, a toujours préconisé un système d'alternance et ça nous permet d'avoir deux gardiens reposés et prêts à jouer lorsqu'arrive le temps des séries », a poursuivi Samuel Collard.

WEEK-END À GATINEAU

Toujours détenteurs du deuxième rang au classement général, les Cantonniers n'ont plus que quatre joutes à disputer en saison régulière.

Ils passeront le prochain week-end sur la route alors qu'ils disputeront un programme double face à l'Intrépide de Gatineau, samedi et dimanche.

L'Intrépide connaît une saison difficile, occupant le 14^e rang du circuit Lévesque, à égalité avec le Collège Notre-Dame.

TOUSSAINT REMPORTE SA 500^e

Tel que prévu, Alexis Toussaint a remporté sa 500^e mise en jeu de la saison, vendredi dernier face aux Gaulois de Saint-Hyacinthe. Il en a d'ailleurs remporté 19 au cours du week-end, ce qui lui donne un total de 518 mises en jeu gagnées jusqu'à maintenant cette saison.

BOUDREAU S'ILLUSTRE EN JANVIER

Après avoir débuté l'année 2024 de façon explosive, l'attaquant Antoine Boudreau, s'est vu décerner le titre de joueur offensif par excellence du mois de janvier dans la Ligue de développement du hockey M18 AAA du Québec.

En sept matches, il a récolté pas moins de 14 points, soit 5 buts et 9 passes. Étonnamment, tous ses points ont été obtenus à égalité numérique. Le rapide numéro 32 revendique aussi deux buts gagnants durant cette période.

Lyne Bessette et Maxime Corbeil récidivent à la Coupe des 3 Sommets

PATRICK TRUDEAU

p Trudeau@lerefletdulac.com

COURSE HIVERNALE. Pour une deuxième année consécutive, c'est le jeune Maxime Corbeil et la vétérane Lyne Bessette qui ont dominé la Coupe des 3 Sommets, une course en montagne présentée samedi dernier au Mont-Orford et qui a réuni quelque 130 amateurs de sport hivernal.

Âgé de 18 ans, Corbeil a dominé les 58 participants inscrits au 12,5 km en randonnée alpine, un parcours qui reliait les trois sommets du domaine skiable

(Giroux, Orford et Alfred-Desrochers).

De son côté, Lyne Bessette, une Olympienne qui n'a plus besoin de présentation, a terminé au premier rang chez les femmes et 6^e au classement général.

Une quarantaine d'athlètes avaient aussi choisi de faire ce parcours en crampons ou en raquettes. Les plus rapides ont été Adam Smith et Maïka Lamoureux.

Dans le parcours de 3,7 km en randonnée alpine (la Coupe Giroux), notons les victoires de Jonathan Forcier chez les hommes et Élodie Bédard chez les femmes. Âgée de 11 ans seulement, Élodie en était à une deuxième victoire en deux ans.

Dans la catégorie crampons et raquettes, les meilleurs ont été Jeremy Parzybut et Léanne Blanchard.

Cette dernière, une adolescente de

Longueuil, est une habituée des courses au Mont-Orford puisqu'elle avait remporté l'édition automnale de la Coupe des 3 Sommets en octobre dernier.

Deux courses hivernales offertes durant le même week-end

PATRICK TRUDEAU

p Trudeau@lerefletdulac.com

NEIGE. Les amateurs de course hivernale auront l'embaras du choix au cours des prochaines semaines avec des compétitions pratiquement chaque week-end. Parmi celles, on retrouve le Défi des collines enneigé, qui est prévu le 25 février à Sainte-Catherine-de-Hatley.

Pendant hivernal du Défi des collines traditionnel (présenté depuis plus de 10 ans en version estivale), le Défi enneigé empruntera les mêmes parcours vallonnés qui ont fait sa renommée, soit ceux de 5,5, 11, 15 et 30 km.

À l'instar des années précédentes, les départs s'effectueront en matinée au parc Jonathan-Martel.

Par ailleurs, si vous souhaitez ajouter un défi supplémentaire durant le même week-end, Courir en Estrie chapeautera une course en raquettes le samedi 24 février, dans le cadre de la Grande Coulée Festival d'hiver.

Les participants auront le loisir de choisir



Courir en Estrie chapeautera deux événements durant le même week-end, soit le Trail des neiges en raquettes (24 février au Club de golf Orford) et le Défi des collines enneigé (25 février à Sainte-Catherine-de-Hatley).

(Photo Le Reflet du Lac - Archives/Patrick Trudeau)

la distance de 5 ou celle de 10 km sur un parcours déjà aménagé pour les compétitions de fatbike prévues un peu plus tard à l'horaire. Un départ unique pour les deux distances sera donné à 10 h 15.

Pour inscription : app.tiketpro.ca/



Maxime Corbeil a dominé la Coupe des 3 Sommets pour une deuxième année consécutive. (Photo gracieuette - Marco Bergeron)